

Bilan de l'accidentalité routière

2021

422



Accidents

35



Tués

586



Blessés

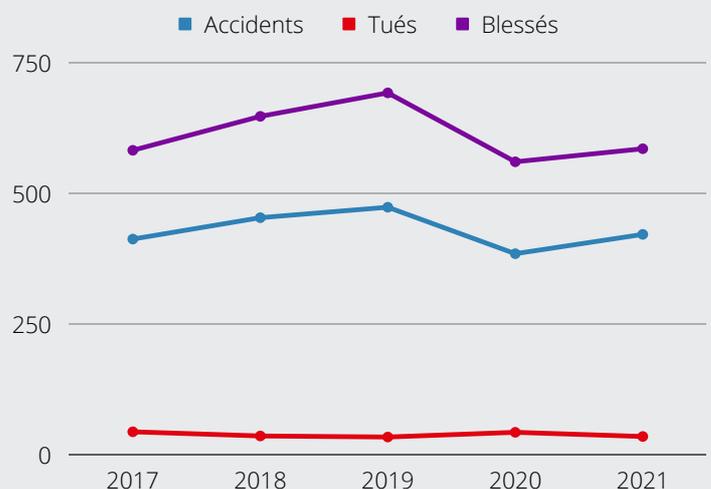
Edito

Cette plaquette d'information dresse un bilan de l'accidentalité routière dans l'Ain sur l'année 2021.

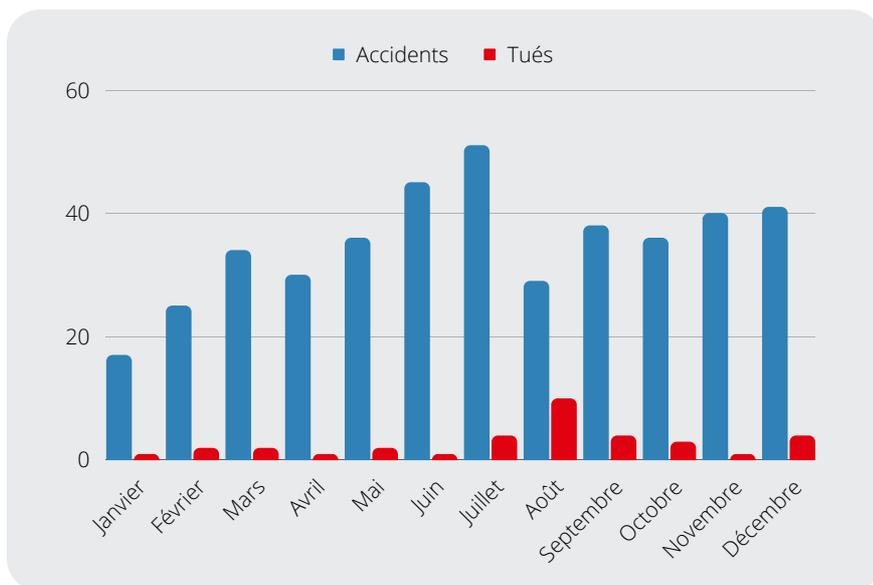
Elle a été réalisée à partir des données relatives aux accidents corporels de la circulation provenant des forces de l'ordre, centralisées par l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR) et fiabilisées par l'Observatoire départemental de la sécurité routière (ODSR).

Les nombres d'accidents et de blessés augmentent respectivement de 10 % et de 4 % par rapport à 2020 mais restent inférieurs à 2018 et 2019.

35 personnes sont décédées en 2021 sur les routes de l'Ain. Ce chiffre est inférieur de 19 % à celui de 2020 (année atypique) et est sensiblement identique à celui des années 2018 et 2019.

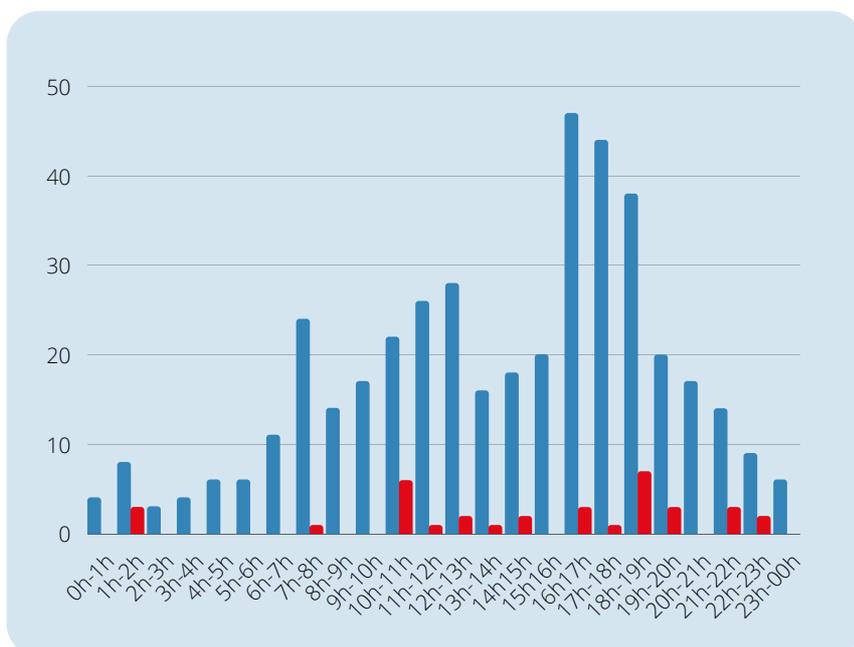
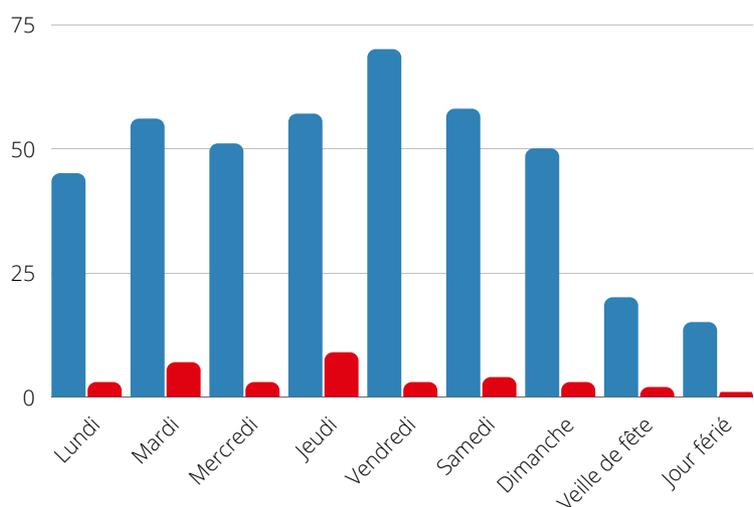


L'évolution des accidents et des tués par mois, jour et heure



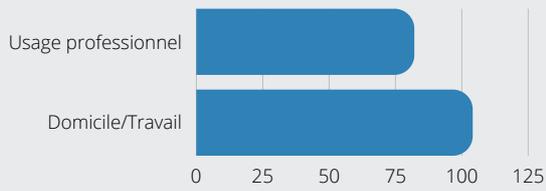
12 % des accidents ont lieu en juillet (51)
 28 % des victimes sont décédées en août (10)

17 % des accidents ont eu lieu le vendredi (70)
 26 % des victimes sont décédées le jeudi (9)



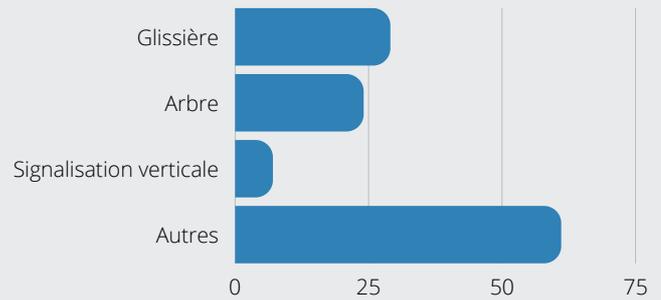
11 % des accidents ont eu lieu entre 16 h et 17 h (47)
 20 % des victimes sont décédées entre 18 h et 19 h (7)

Les accidents selon le type de trajet Professionnel



19 % des accidents corporels impliquent au moins un usager en déplacement professionnel et 25 % sur le trajet domicile/travail

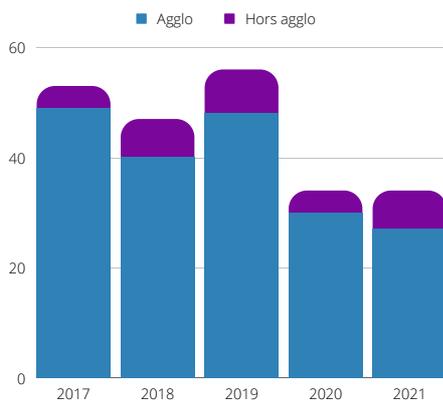
Les accidents avec obstacle fixe



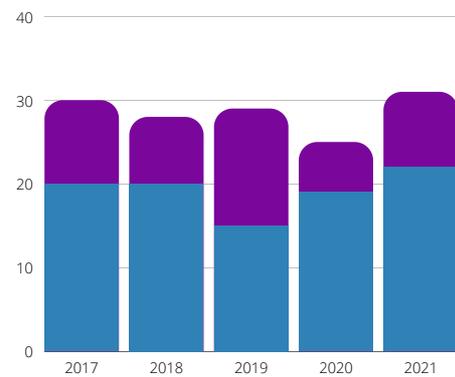
39 accidents impliquent au moins un véhicule ayant percuté une glissière et 24 un arbre sur accotement

Les accidents impliquant un usager...

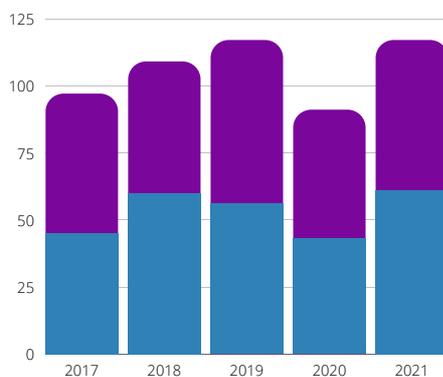
Piéton



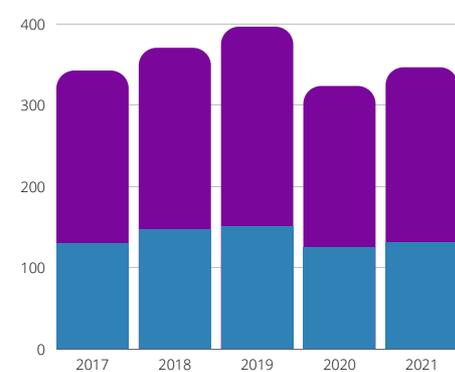
Vélo



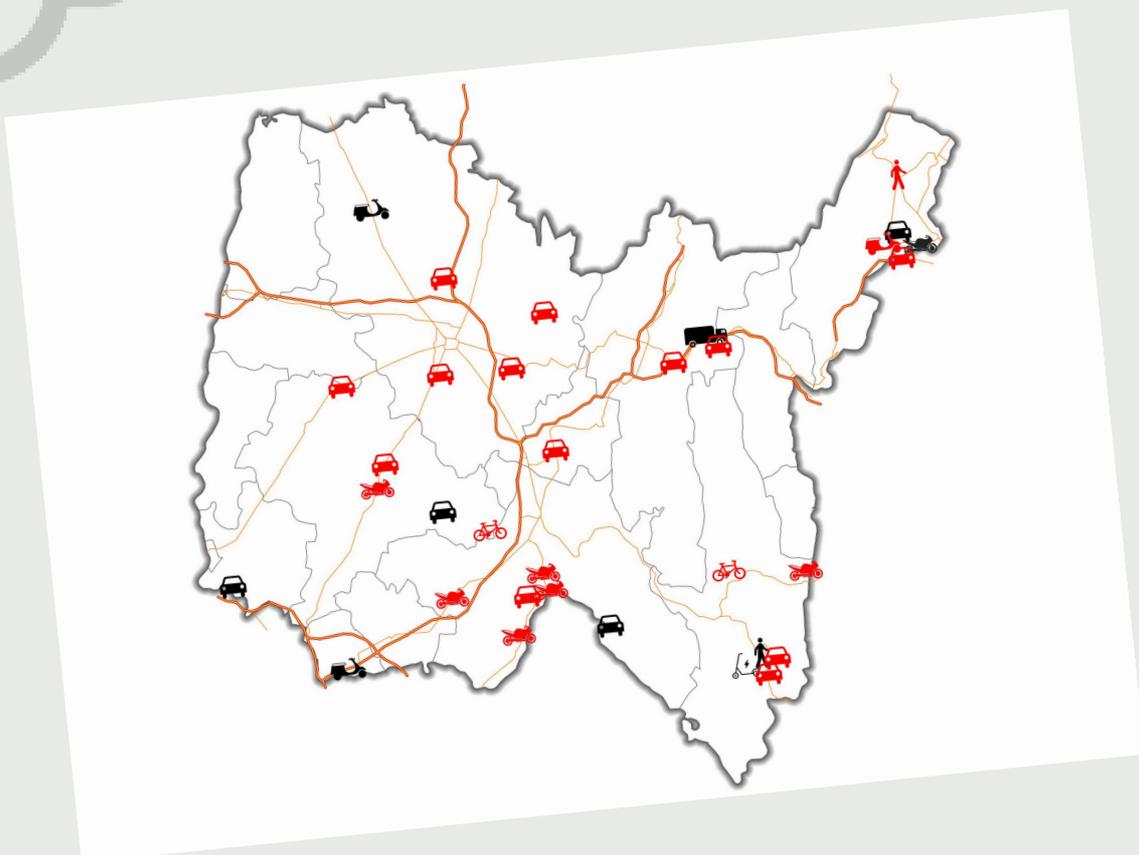
2 roues motorisé (2RM)



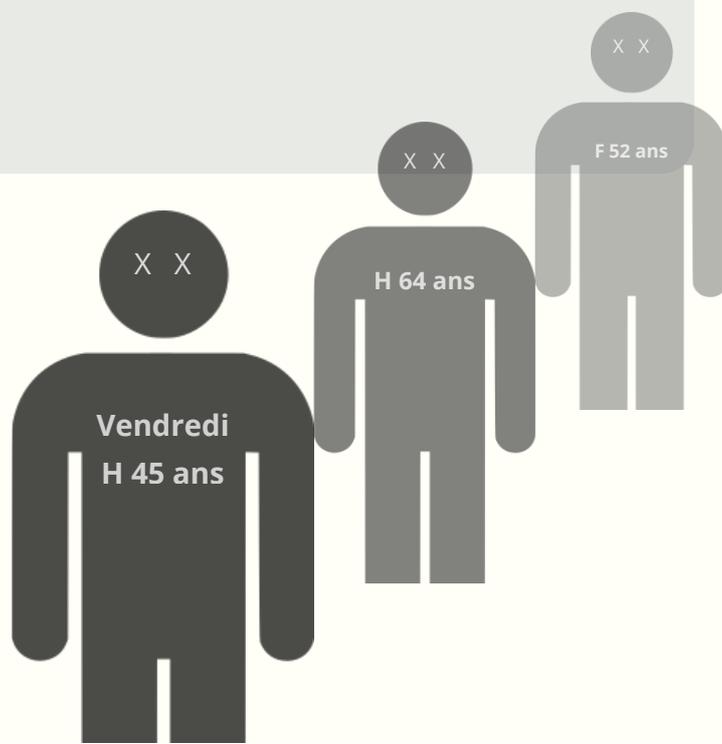
Véhicule de tourisme (VT)



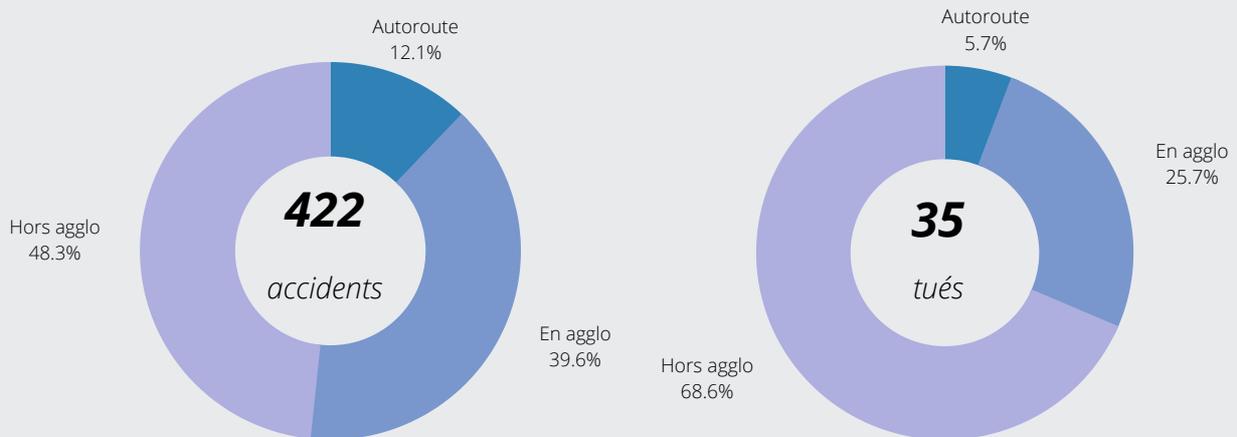
La carte des accidents mortels



L'année 2021 enregistre 33 accidents mortels et 35 tués.

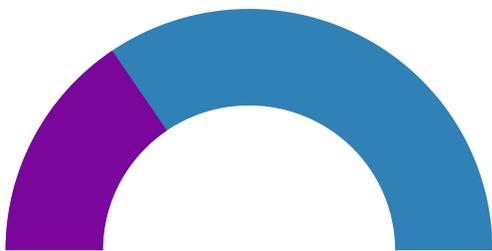


Les accidents et les tués suivant le lieu



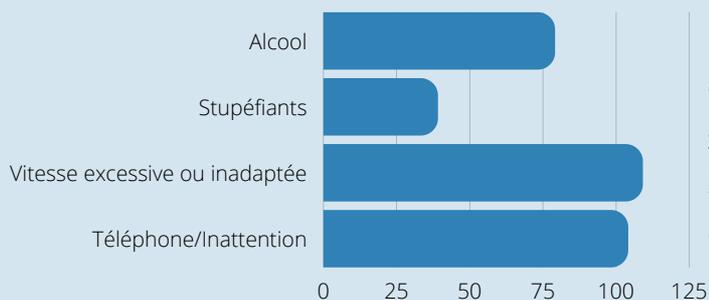
204 accidents (48 %) ont eu lieu hors agglomération et ont engendré 24 victimes tuées (68 %)

Les accidents suivant la luminosité



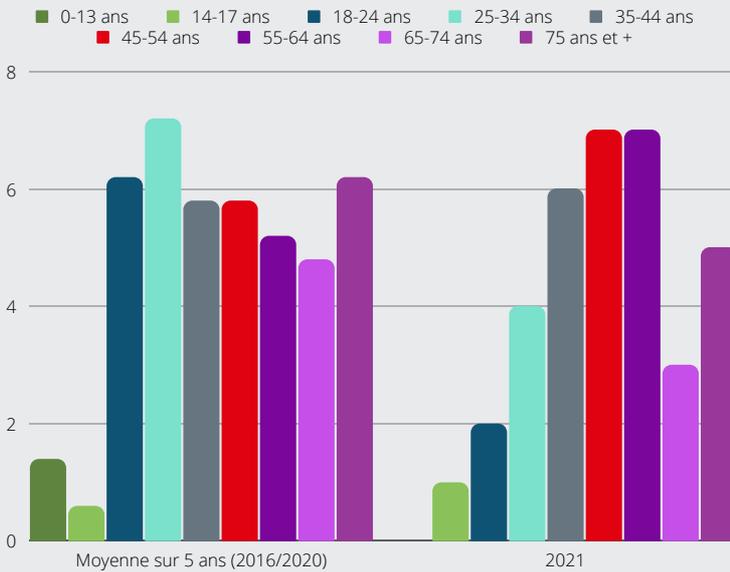
2/3 des accidents corporels ont lieu la journée

Les facteurs d'accidents corporels



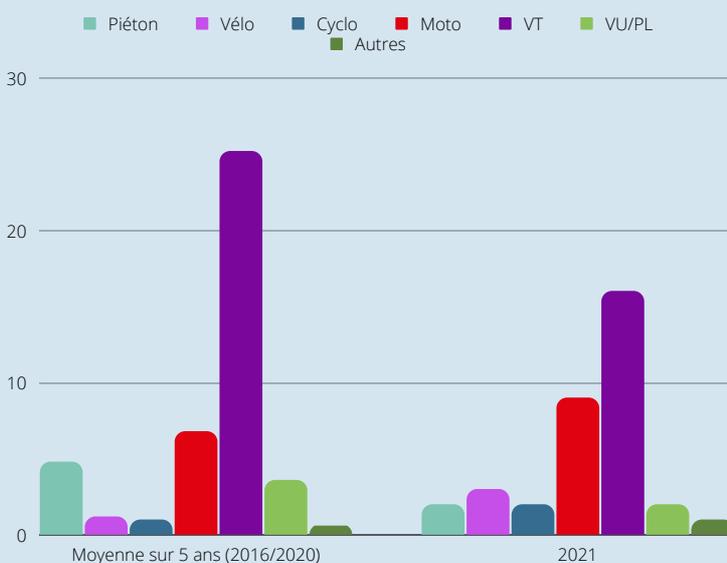
19 % des accidents avec usager alcoolisé
 9 % avec usager sous l'emprise de stupéfiants
 26 % avec usager en excès de vitesse
 25 % avec usager utilisant un distracteur

Les tués par tranche d'âge



En 2021, les tranches d'âges les plus impactées sont celles des 45-54 ans et des 54-65 ans avec 7 tués chacune comparativement avec la moyenne des 5 années précédentes qui était la tranche d'âge des 25-34 ans (7,2 tués)

Les tués par catégorie d'utilisateur



En 2021, on constate une baisse des automobilistes tués de 36 % par rapport à la moyenne des 5 années précédentes et une hausse des motards tués de 29 %.

Focus sur les accidents mortels et le profil des victimes tuées

69 %



des victimes tuées
sont des hommes

Les 45-64 ans

sont les usagers les plus
touchés (14) suivis
par la tranche d'âge
des 25-44 ans (10)



Août

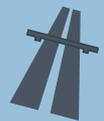


24 % des accidents mortels
ont lieu en août



73 %

des accidents mortels ont lieu
hors agglomération
dont 6 % sur autoroute



de 18 h à 19 h

est le créneau horaire
le plus impacté par le nombre
d'accidents mortels (21 %)



27 %



des accidents mortels impliquent
au moins un conducteur
sous l'emprise de psychotropes

Plage

48 %

des accidents mortels
ont lieu dans le cadre d'un trajet
promenade/loisirs

Ce bilan est consultable en images animées sur :

<https://www.ain.gouv.fr/bilan-2021-de-la-securite-routiere-dans-l-ain-a7535.html>

ou en flashant ce QR Code



Glossaire :

ONISR : Observatoire national interministériel de la sécurité routière

ODSR : Observatoire départemental de la sécurité routière

Accident corporel : accident survenu sur une voie ouverte à la circulation publique, impliquant au moins un véhicule, et provoquant au moins une victime

Tué : victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours suivant l'accident

Blessé hospitalisé : blessé admis à l'hôpital plus de 24 h

Blessé léger : blessé ayant fait l'objet de soins médicaux, mais non hospitalisé plus de 24 h

Blessé : blessé hospitalisé et/ou blessé léger

VT : véhicule de tourisme

2 RM : 2 roues motorisé

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**